

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, par conférence téléphonique le 21 août 2014 à 9 h

Sont présents :

Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec  
M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis  
M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans

Sont absents :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président  
M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président

Sont également présents :

Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire  
M. Marc Rondeau, directeur général  
M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur  
M. Robert Millier, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observateur

### Ouverture de la séance

En l'absence du président, M. Robert Maranda, membre du comité exécutif de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2014-106**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 juin 2014

#### **Résolution n° E-2014-107**

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité

### Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 juillet 2014

#### **Résolution n° E-2014-108**

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 10 juillet 2014.

Adoptée à l'unanimité

### Contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants

#### **Résolution E-2014-109**

- Accepter les conditions de renouvellement de l'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants de la Communauté métropolitaine de Québec soumise par AIG pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 1<sup>er</sup> septembre 2015, au coût de 13 845 \$ plus taxe, pour une couverture de 2 millions de dollars comprenant une franchise de 10 000 \$;
- Autoriser le trésorier à signer tous les documents afférents à la conclusion du présent contrat.

Référence : Rapport décisionnel du 21 août 2014

Certificat trésorerie : CT-2014-23

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Rencontre d'information sur l'oléoduc Énergie-Est de Trans-Canada

Les membres conviennent de tenir une rencontre de travail sur le projet de l'oléoduc Énergie-Est de Trans-Canada le 28 août prochain avec tous les membres du conseil de la CMQ.

### Nomination au conseil d'administration du Musée de la civilisation

#### **Résolution E-2014-110**

- Recommander au ministère de la Culture et des Communications la nomination de Me Robert Dinan, avocat pour siéger au sein du conseil d'administration du Musée de la civilisation du Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 21 août 2014

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Nomination au conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec

#### **Résolution E-2014-111**

- Recommander au ministère de la Culture et des Communications la nomination de Me David Blair, avocat pour siéger au sein du conseil d'administration du Musée des beaux-arts du Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 21 août 2014  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Demande d'avis du MAMOT concernant le projet de règlement n° 2014-06-01 de la MRC de Bellechasse modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 101-00

#### **Résolution E-2014-112**

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est d'avis que le projet de règlement n° 2014-06-01 adopté par la MRC de Bellechasse est sans impact sur le territoire métropolitain.

Référence : Rapport décisionnel du 21 août 2014  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

### Demande de soutien à l'élaboration de la Stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles de la MRC de La Côte-de-Beaupré

#### **Résolution E-2014-113**

- Donner un accord de principe à la MRC de La Côte-de-Beaupré pour l'achat des biens livrables produits dans le cadre de la Stratégie régionale concertée de gestion durable des matières résiduelles au montant de 20 000 \$ taxes incluses;
- Cet accord de principe est conditionnel à l'octroi par la MRC du contrat à un mandataire et à la signature entre la MRC et la CMQ d'un protocole d'entente.

Référence : Rapport décisionnel du 21 août 2014  
Certificat trésorerie : CT-2014-24  
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

---

## PROCÈS-VERBAL

- 4 -

### Bordereau de dépenses

#### **Résolution n° E-2014-114**

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 21 août 2014 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1<sup>er</sup> au 30 juin (période 6) et une autre du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2014 (période 7);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour les périodes du 1<sup>er</sup> au 30 juin et du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2014.
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour les mois de juin et juillet 2014.

Référence : Bordereau de dépenses du 21 août 2014  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Bordereau d'information

Le bordereau d'information est déposé avec les points suivants :

- a) Note – Demandes occasionnelles de soutien au milieu
- b) Lettre réponse adressée à Accès transports viables

### Divers

Les membres conviennent de procéder à l'achat de deux billets pour la 5<sup>e</sup> édition du cocktail dinatoire dans le cadre de l'événement La Grande Ferme qui se tiendra le 18 septembre 2014.

Les résolutions E-2014-106 à E-2014-114 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) ROBERT MARANDA  
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE